L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI 15 JUIN 1880.

Hôtels, Sources, etc.

PENSION PRIVÉE.

128 rue Royale, entre St. Louis et Toulouse.

Mme STAPOLIN prie les voyageurs, ainsi que les familles désirant se mettre en pension, de venir visiter son établissement où l'on trouvera des chambres confortables et une table de premier ordre, le tout à des conditions [illegible]. 16 mai—2m.

Capon Springs and Baths.

(Alkaline Lithia Waters.)

HAMPSHIRE COUNTY, W. VA.

Aussi—Eaux riches en fer et une belle source sulfureuse dans le voisinage.

OUVERT du 15 mai au 15 octobre tous les ans. Les Capon Springs sont sans pareilles, comme eaux minérales, en Amérique, pour la guérison de la dyspepsie, des affections des reins, de la vessie ou de l'utérus, de la goutte, des maladies de la peau, les rhumatismes et les maladies du cœur. Les eaux de nos sources se recommandent [illegible] de rivaliser les sources célèbres [illegible]. Elles sont excellentes dans bien d'autres maladies, mais pour celles ci-dessus désignées leur effet est sûr, et aucune autre source ne peut leur être comparée sous ce rapport. Nos bains, chauds ou froids, et de douche, sont sans rivaux. Le grand bassin d'eaux alcalines, destiné aux baigneurs, est le plus grand qui existe aux Etats-Unis et peut-être dans le monde entier. Les dames et les enfants y apprennent aisément et sans danger à nager. L'air de cette région élevée est pur et délicieux. Capon étant plus rapproché de la Nlle-Orléans et du Sud que Greenbrier White et d'autres sources voisines, mérite d'attirer les visiteurs des Etats à coton et à sucre.

Pension: $42 par mois et $12 par semaine. Tous les voyageurs du Sud viennent par la voie du Strasburg Va. et Valley R. R.

Ecrivez pour des brochures ou adressez-vous au Dr D. Warren Brickell, 142 Canal, Nlle-Orléans.

W. H. SALE, Propriétaire.

8 juin—1m

MONTROSS HOUSE.

Anciennement Shady Grove, Biloxi, Miss.

LE propriétaire à l'honneur d'annoncer à ses amis et clients ainsi qu'au public voyageur qu'il a disposé de son intérêt dans l'hôtel anciennement connu sous le nom de "Bossell House", et a obtenu à bail le Shady Grove Hôtel, pour un grand nombre d'années qu'il tiendra aussi soigneusement qu'il l'a fait dans le passé. Le nouveau Montross House est maintenant ouvert au public.

Biloxi est situé sur une péninsule presqu'entourée d'eau salée ce qui en fait un des endroits les plus salubres de la côte où les fièvres de malaria sont inconnues. C'est un des plus beaux sites du littoral, au milieu du magnifique paysage du Golfe du Mexique et de Back Bay qui offre tous les avantages pour la pêche, les bains et les parties d'eau. L'hôtel a été complètement réparé et remis à neuf, ce qui le rend confortable. Les chambres sont grandes, agréables et bien aérées. La table est abondante pourvue des mets les plus recherchés et bien servis. Les messieurs et les familles à la recherche d'endroits agréables pour l'été trouveront que cet hôtel leur conviendra parfaitement. Conditions modérées. Conditions spéciales pour familles. Repas fournis aux excursionnistes pour une piastre y inclus l'usage des chambres à bains et du salon. Pour les détails, etc., s'adresser à

P. J. MONTROSS, Propriétaire.

Deux malles par jour.

30 mai—4 mois.

BEERSHEBA SPRINGS

Au sommet des Monts Cumberland.

GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Géal. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.

Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

Dr A. B. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin résident, Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $3; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel ouvre le 1er juin, mais on y reçoit dès aujourd'hui. Les fièvres de marais et autres, la choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cave) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO, Propriétaires.

23 mai—au 15 juil

Montgomery White Sulphur Springs

MONTGOMERY COUNTY, VA.

CETTE célèbre retraite d'été, située dans les montagnes de la Virginie, près du sommet des monts Alleghany, dans le comté de Montgomery, ayant été complètement restaurée et améliorée, offre des attractions extraordinaires pour la saison de 1880, et ouvrira le 1er juin. Le propriétaire actuel n'épargnera ni peines, ni dépenses, pour maintenir la réputation de l'établissement comme la plus importante Watering place du Sud. Le col. THOMAS WILSON, propriétaire de ces Sources cinq ans avant 1873, en aura l'entière direction et sera heureux de revoir ses vieux amis.

Médecin résidant aux sources: Dr JAS. McG. KENT.

14 mai—2m THOMAS WILSON.

Ouverture des

CULLUM SPRINGS

15 MAI 1880.

A un mille ouest de Bladon Springs, Alabama.

POUR les maladies que guérissent ces eaux on peut citer toutes celles qui affectent les organes digestifs: la diarrhée, la dyssenterie, la dyspepsie, etc. les affections du foie, de la rate et des reins, surtout les maladies de la vessie, la gravelle et le calcul de la vessie. Elles apportent un soulagement marqué dans beaucoup de maladies de femmes. Elles guérissent la stérilité et les maladies des enfants.

Pension, $30 par mois de 28 jours.

Pour brochures des eaux et d'autres renseignements s'adresser à

J. C. et S. C. O'HARA, Bladon Springs, Alabama.

Prix du voyage, aller et retour, $17.

Diligences nouvelles pour le transport des voyageurs. 1er mai—3mois

HOTEL DE L'EUROPE,

A. BILOXI,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.

19 mai—3m.

MANDEVILLE. MANDEVILLE.

FRAPART HOUSE,

MANDEVILLE, Lne.

E. FRAPART, Propriétaire.

Grande ouverture, DIMANCHE, 23 mai 1880.

A son Jardin de Bière si connu et qui a eu un si grand succès l'année dernière, à Mandeville, M. Frapart a ajouté un grand édifice à l'usage des visiteurs de passage ou permanents.

Le propriétaire est le directeur si connu des restaurants du "New Camelia" et de "l'Heroine." Il mettra tout en œuvre pour procurer à ses visiteurs de Mandeville, tout le confort et tous les agréments possibles.

Pour les conditions, s'adresser par lettres à P. O. Box, 1148, Nlle.-Orléans. 22mai—2mois.

CHARLES JACQUES.

Restaurant français,

54 Ouest-Onzième Rue,

Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

DINER, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours: Potage, Hors-d'œuvre, Poissons, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromage, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant de la Louisiane.

12avr—1f

TAPIS ET COUVERTURES

Nettoyés et remis à neuf par un procédé français nouveau et au moyen de la vapeur. Tapis de salons et autres enlevés dans le plus bref délai, emmagasinés pendant l'été et reposés pour l'hiver. Pleine et entière sécurité fournie aux familles qui honoreront le soussigné de leur confiance. Tout ordre laissé à la maison principale, rue du Canal, No 195, ou à la succursale, rue des Magasins, No 640, sera exécuté avec soin et promptitude.

23mai—1m J. S. HERBELIN.

A VENDRE

Pour cause de départ.

DEUX MAISONS BASSES situées au coin des rues Dauphine et Tricou, troisième district. Pour le prix et les conditions, s'adresser sur les lieux, à

3 juin—15f JEAN MARIE BURGAN.

Réclamations Françaises.

LES TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. EUSTIS, Commissaire des Etats-Unis, 36 rue Carondelet.

10 avril 3 m P. O. boite 2097.

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

436....RUE ST-CLAUDE...434

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock: au moins 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de choix à $18 le millier et au-dessus.

[illegible]

BONS DES ETATS-UNIS

à 4 pour cent,

En toutes dénominations, coupons et enregistrés de $50 et au-dessus, constamment en main, achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans

RUE DU CAMP 34.

29mai—6

L. S. L.

D.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

Mardi, 13 JUILLET 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 JUILLET 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	....$30,000,	soit	$30,000
1 Lot de	10,000,	.....	10,000
1 Lot de	5,000,	.....	5,000
2 Lots de	2,500,	.....	5,000
5 Lots d	1,000,	.....	5,000
20 Lots d	500,	.....	10,000
100 Lots d	100,	.....	10,000
200 Lots de	50,	.....	10,000
500 Lots de	20,	.....	10,000
1,000 Lots de	10,	.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du MARDI, 13 JUILLET 1880.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et devront, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à l'adresseur à M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes résidant [illegible] sollicitent des ordres en dehors de [illegible]

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS

DE

MEUBLES

DE

Jos. B. HUBBARD

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR

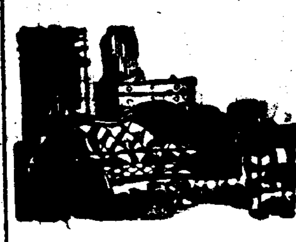

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les lus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et de qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

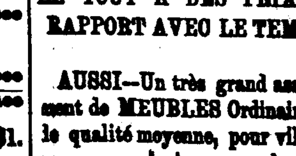

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard

122 SOUTH RAMPART,

Coin Perdido, et

84, 86, 88, 90 & 92 RUE PERDIDO.

PIANOS

PRIX D'ÉTÉ!

$25 ET $50,

De moins que les prix d'hiver.

Veuillez venir et examiner mon stock—Conditions qui conviennent.

VIEUX PIANOS PRIS EN ÉCHANGE DE NEUFS.

Quelques Pianos d'occasion Américains et Français en magasin.

AGENCE POUR LA VENTE —DES—

PIANOS.

CHICKERING,

Mathushek,

—ET—

HALE,

CÉLÈBRES DANS LE MONDE ENTIER.

ORGUES

—DE—

Mason & Hamlin.

—ET—

ESTEY

—POUR—

ÉGLISES ET SALONS.

LIVRES

—DE—

Musique et d'Etudes.

IMPORTATION DIRECTE

D'INSTRUMENTS

—DE—

MUSIQUE,

INSTRUMENTS de CUIVRE,

ACCORDÉONS,

NOUVEAUX ENVOIS.

Pianos accordés et Réparés.

CATALOGUES LIVRÉS SUR DEMANDE.

PHILIP WERLEIN,

135-CANAL-135

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHÉRIF.

John Roubede vs. James William Steele.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,487.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les cinq huitièmes indivis d'un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Magnolia & Claiborne. Le dit lot est désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Frank Gardner, le [illegible] jour d'avril 1866, déposé en l'étude de [illegible], anciennement notaire en cette ville, et mesure vingt huit pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gravier sur cent [illegible] pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par le défendeur en cette affaire de James Harper Steele, conformément à un acte passé pardevant F. D. Seghers, notaire, le 2 décembre 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

13 juin—15,22,29—juil 6,13,17 juil

Banque des Citoyens de l'Etat de la Louisiane vs. E. G. Marmiche et Mme N. A. Marmiche.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 24,199.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Rampart et Conti et désigné comme lot No un, d'après un plan dressé par L. J. Pilié architecte, en date du 19 décembre 1835, et déposé en l'étude de F. Grima notaire, [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

15 juin—15, 22, 29—juil. 6, 13, 17.

Otis Treadwell vs ses créanciers.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,702.—En vertu d'un décret [illegible], en date du 11 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Les terrains cinq et six [illegible] section vingt-sept, nord-est 1/4 de nord-est, 1/4 sud 1/2 de nord-est 1/4 de la section numéro trente-quatre et le terrain de la section fractionnaire numéro trente cinq, dans le comté nommé [illegible], sud du range numéro huit, Est dans le district sud-est, Est du fleuve Mississippi, mesurant trois cent deux 24/100 acres selon le plan officiel du voyer des dites terres dans le bureau des terres d'Etat, étant la même terre acquise par Otto Touché de l'Etat de la Louisiane par le certificat numéro 1,203 N. S. D. le 9 juin 1873 et pour laquelle la patente numéro 1,951 lui a été donnée, patente actuellement en la possession du syndic;

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

15 juin—15,22,29—juil 6,13,16,17

Dans l'affaire de l'interdiction de Mme Valerie Osterie Bally, Veuve Paulin Verret.

COUR DU 22me DISTRICT JUDICIAIRE pour la paroisse d'Iberville, No 294.—En vertu d'une commission et d'un ordre de vente en date du 12 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Cour du 22me District Judiciaire pour la paroisse d'Iberville, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI, le 17 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le faubourg Lafayette, [illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

15 juin—15,22,29—juillet 6,13.17

A. H. Nelson vs. ses créanciers.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10288.—Avis est par le présent donné aux créanciers de A. H. Nelson et à toutes autres personnes intéressées de faire valoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. E. Gibbs, syndic, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN J. HANNAN, Député Greffier.

6 juin—6.10.15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Adam Paul

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,794—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN HERBERT, Greffier.

15 juin—15,20,24.

Succession de Margaret Madden et W. C. Madden.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 40,521, 40,522.—Avis est par le présent donné aux créanciers de ces successions et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Thomas A. Madden, administrateur de ces successions ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN HERBERT, Greffier.

15 juin—15, 20, 24.

Succession de Joseph Bono.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,442.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN HERBERT, Greffier.

10 juin—10.15,19

Succession de Sumpter Turner.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,835.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Sumpter Turner, Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN HERBERT, Greffier.

10 juin—10, 15, 19.

Succession de Elizabeth Turner.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,196.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Sumpter Turner, Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,

JOHN HERBERT, Greffier.

10 juin—10, 15, 19

Taxes de Ville—1880.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Hotel de Ville, Nlle-Orléans, 1er juin 1880.

LES contribuables de cette ville sont prévenus que les divers procès naguère pendants ayant été réglés par le jugement de la cour suprême, la Ville est maintenant prête à recevoir les taxes. Les taxes pour l'année 1880 peuvent être payées pendant le mois de juin sans intérêt ni frais d'aucun genre; après quoi les pénalités fixées par la loi seront imposées. Les contribuables qui ont payé dix mills à compte sont invités à se présenter et à payer les cinq mills restants; un nouveau reçu leur sera donné en échange de l'ancien. J'engage les contribuables de la Nlle-Orléans à venir payer leurs taxes, ce qui mettra la ville à même de remplir ses obligations envers les professeurs et les institutrices des écoles, la police et tous les employés.

ALF. H. ISAACSON, Administrateur des Finances.

2 juin—1m

1864 - - Etablissement - - 1864

D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VIENT d'arriver,—Un fort lot de VINS de Californie, rouges et blancs, à l'encan prix de gros ou le gallon. 10 mars—1m

Delachaise Brick Company,

(Capacité de fabrication Dix Millions.)

Rues Tchoupitoulas, Foucher, Laurel et Amélie, Sixième District.

HY. KUNTZ, Secrétaire.

J. A. BLAFFER, Président.

Briques de campagne, première qualité, bien cuites, Tuiles de houille, Briques à four réfractaires, Briques de terre, fourneaux et cheminées.

Les commandes des campagnes seront attentivement et promptement exécutées.

A livrer dans les bayous et aux chantiers.

Bureau, au site, No 140 rue Gravier, ou boîte No 14 Exchange & Dealers Exchange, et boîte No 273 Poste de la Nouvelle-Orléans.

24 mars—3m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Henry Hedding vs. Mme L. Simpson et als.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,630—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, MARDI, 15 juin 1880, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Mme L. Simpson dans une réclamation pour dépôt d'une somme de quatre mille quatre cent vingt-sept piastres et cinquante cents dans le Louisiana Savings Bank, étant maintenant au nom de F. E. Gibbs; et tous les droits, titres et intérêts de Mme L. Simpson dans le procès institué par elle contre le dit Gibbs dans l'affaire du rule pris lundi, 22 mars 1880, dans l'affaire de la Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company, No 10,046, Cinquième Cour de District. Le rule fait absolu le 27 mars 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

4juin—4,9,15

A. B. Massena Bros. & Co. vs. Wm. Lotz.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45,639.—En vertu d'un ordre de vente en date du 10 juin 1880, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan sur les lieux ci-après désignés, MARDI, 15 juin 1880, à 1 P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu ainsi que les installations d'un café, au coin des rues Carondelet et Commune, dans le Premier District de cette ville.

Conformément à un inventaire enregistré à mon bureau.

Attaché dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 juin—12,13,14,15

Etat de la Louisiane vs A. H. Buchanan.

Le même vs Vve A. de H. Buchanan.

Le même vs le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1618, 1697, 1780.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 26 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent quatre-vingt un, borné par les rues Esplanade, Kerlerec, St-Claude et Marais, et désigné comme suit: Le lot numéro quatre mesurant quatre-vingt dix pieds à la rue Esplanade sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Une certaine portion de terre, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro mille trente-sept, borné par les rues Onzaga, Lapeyrouse, Johnson et Galvez, et désigné comme les lots numéros neuf à treize, mesurant quatre-vingt-treize pieds de face à la rue Onzaga et une profondeur de cent treize sur une ligne et cent dix-sept pieds sur l'autre ligne.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26 mai—26—juin, 1,8,15,22,26

Etat de la Louisiane vs. J. B. Aubert.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2,009—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876 et 1877. Je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI 26 juin 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent trente, borné par les rues Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et désigné comme le lot numéro trente-trois, mesurant trente quatre pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de quatre-vingt cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

25 mai—1, 8, 15, 22, 26 juin.

Etat de la Louisiane vs Mrs Saml H. Brown.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,050.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent seize, borné par les rues Quatrième, St-Charles, Prytania, Washington, et désigné comme les lots numéros [illegible], mesurant cinquante-cinq pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juin—8,15,22,29—juil 6,10

Etat de la Louisiane vs succession d'Ed. Chapman et als.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2221—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 juillet 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro cent soixante-dix, borné par les rues Camp, Calliope, St-Charles, Girod et Julia, et désigné comme le lot numéro quinze, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de cent quarante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8, 15, 22, 29 juillet 6, 10.

L'Etat de la Louisiane vs. Philippe Avegno, le même vs. le même, le même vs. le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 6,879, 7,133, 7,144, 7,276.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent huit, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Conti et Esplanade et désigné comme le numéro un mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Bourgogne sur cent pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent quarante quatre, borné par les rues Liberté, Quartier, Marais et Chemin du Bayou, et désigné comme le lot numéro huit, mesurant soixante pieds de face à la rue Marais sur deux cent cinquante pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet numéro quarante et un, borné par les rues Chartres, Royale, St. Louis et Toulouse, et désigné comme le lot numéro six, mesurant vingt-six pieds de face à la rue de Chartres, sur soixante-six pieds de profondeur.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

25 mai—26, juin 2, 8, 15, 22, 26.

Etat de la Louisiane vs. John Arrowsmith.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 2139.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat des années 1876 et 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville borné par les rues d'Hemécourt, Scott, Ulloa et Peirce, et désigné comme le carré d'îlet numéro sept cent cinquante, mesurant trois cent dix-neuf pieds de face rue d'Hemécourt, sur trois cent dix-neuf de profondeur.

—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Bandin, Banks, Scott et Peirce, désigné comme les lots numéros de un à vingt-huit, mesurant trois cent dix pieds de face rue Baudin, sur trois cent dix-neuf de profondeur.

—Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet numéro sept cent cinquante quatre, borné par les rues Scott, Peirce, Gasquet et Palmyre, mesurant trois cent dix-neuf pieds de face rue Scott sur trois cent dix-neuf de profondeur.

No 2139 Troisième Cour de District, taxes d'Etat des années 1876 et 1877.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18mai—18,25—juin 1,7,15,19.

Veuve Ellen V. Dowling vs Peter Kaiser.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,729. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Second District de cette ville, SAMEDI 3 juillet 1880, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre avec les améliorations, droits, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet de terre désigné par le No 68, borné par les rues Ste Marie, St. André, Chippewa et Fulton maintenant St. Thomas, sur un plan attaché à un acte déposé en l'étude de J. F. Coffee, notaire, daté du 10 mars 1871, ladite portion ou morceau de terre mesure quarante-six pieds huit pouces de face à ladite rue Ste Marie sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de quatre-vingt-dix pieds et quarante-six pieds huit pouces dans le fond et ledit morceau ou portion de terre est formé de l'arrière partie des morceaux de terre numéro un, deux et trois que le défendeur a achetés de Joe Kroeger, syndic des créanciers de Joseph Kaiser, conformément à un acte pardevant J. T. Coffee notaire, le 26 novembre 1866.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1 juin—1,8,15,22,29 juin, 3 juil

Etat de la Louisiane vs Mme H. Rose.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 134. En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 13 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent vingt-un, borné par les rues Laurel, Plaquemine, Constance et Toledano, et désigné comme lot numéro——, mesurant quatre-vingt-seize pieds de face à la rue Laurel sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

11 juin—11, 17, 24—1, 8, 13 juillet.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

L'Etat de la Louisiane vs L. C. A. Ritland.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

Le même vs le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 14,951, 25,127, 25,124, 25,118, 25,119, 25,120, 25,121, 25,122, 25,126, 25,128, 25,117, 25,192, 4,484, 4,751, 5,410, 5,186, 5,556, 5,554, 5,560, 25,125.—En vertu de vingt writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1871-72-73-74-75-76 et 77, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 26 juin 1880, à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No cinq cent onze, borné par les rues des Français, Champs-Elysées, Urquhart et Villeré et désigné comme le lot No un, mesurant quatre-vingt-seize pieds de face à la rue des Français sur cent vingt-huit pieds de profondeur et formant le coin des rues Français et Urquhart.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet numéro huit cent quatre-vingt-cinq, borné par les rues Français, Union, Solidelle et Joséphine et désigné comme le lot numéro deux, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Union sur cent vingt-huit pieds de profondeur, le lot No deux formant le coin des rues Union et Joséphine, le lot numéro trois mesurant vingt cinq pieds de face à la rue des Français sur cent cinquante pieds de profondeur, le lot numéro quatre mesurant cent cinquante pieds de face à la rue des Français, sur cent cinquante pieds de profondeur et formant le coin des rues Joséphine et Français; le lot numéro neuf mesurant cinquante pieds de face à la rue des Solidelle sur cent cinquante pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro mil vingt-huit, borné par les rues Bagatelle, St-Antoine, Célestine et Génie et désigné comme le lot numéro huit, mesurant cinquante quatre pieds de face à la rue Bagatelle sur cent soixante pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Carnot et Bruxas et désigné comme l'îlet numéro trois mille quatre cent soixante et un mesurant 300 pieds carrés.

Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro douze cent soixante-quinze, borné par les rues Union, Bagatelle, Libérale et Ferce, et désigné comme le lot numéro —— mesurant vingt-trois pieds de face à la rue Union, sur cent vingt-huit pieds de profondeur.

Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro trois mille et trente sept, borné par les rues Champs-Elysées, François, Pelopidas et Livingston, et désigné par les lots numéros quatre et cinq, mesurant——

Un certain morceau de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro neuf cent deux, borné par les rues Union, François, Joséphine et Célestine, et désigné comme le lot numéro seize, mesurant soixante-quatre pieds de face à la rue Joséphine sur cent vingt-huit pieds de profondeur, et formant le coin des rues Joséphine et Français.

Un certain morceau de terre situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'îlet numéro mille vingt-cinq borné par les rues Champs-Elysées, François, Célestine et Génie, et désigné comme suit: le lot numéro un mesurant trois cent dix-neuf pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur cent vingt-huit pieds de profondeur et formant le coin des rues Champs-Elysées et Célestine: le lot numéro deux mesurant quarante pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur cent dix-huit pieds de profondeur et formant le coin des rues Champs-Elysées et Génie.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

21 mai—26, juin 1, 8, 15, 22, 26

Etat de la Louisiane vs. Mrs Morris Guzman.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1307.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent quatre-vingt-dix, borné par les rues St-Charles, Prytania, Thalie et Erato, et désigné comme le lot numéro seize, mesurant trente pieds de face à la rue St-Charles sur une profondeur de cent cinquante pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

8 juin—8,15,22,29—juillet 6,10

Etat de la Louisiane vs. Wm. Hogan.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 1,190.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus pour taxes d'Etat de 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent quatre vingt-un, borné par les rues Camp, Julia, St Joseph et St Charles et désigné comme le numéro dix-neuf, mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de cent trente pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8,15,22,29—6,10 juil.

Etat de la Louisiane vs. Nicholas J. Hoey.

Le même vs. Nich. J. Hoey.

Le même vs. le même.

Le même vs. N. J. Hoey.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Nos 69, 70, 137, 136, 560, 629, 673.—En vertu de sept writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt dix-sept, borné par les rues Annunciation, Seconde et Troisième, et désigné comme le lot numéro treize, mesurant trente-et-un pieds six pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de cent pieds.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent cinquante neuf borné par les rues Quatrième, Washington, Baronne et Dryades, et désigné comme le lot numéro ——, mesurant cinquante pieds de face à la rue Quatrième, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds.

3° Une certaine portion de terre, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro cent vingt-trois, borné par les rues Basin, Bienville, Conti et Franklin, et désignée comme le lot numéro trois mesurant trente-deux pieds de face à la rue Basin, sur une profondeur de quatre-vingt-six pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHETAUX, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

1er juin—1,7,15,22,29—juillet 3

Charles H. Staub vs. John Lubben.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No 45,805.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District, paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, ci devant faubourg Washington, désigné par le numéro dix-sept du carré d'îlet numéro quatre, borné par les rues Casacalvo, Moreau, Port et Enghein, sur un plan fait par J. Pilié, en date du 9 juillet 1835 et déposé au bureau de F. De Armas, et mesurant vingt-neuf pieds de face rue Casacalvo, sur cent de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, de même que les droits, passages et avantages qui en font partie. Etant cette même propriété acquise par le défendeur, par vente, de Gentel Egeon, pardevant George Leigenbuhl, ci-devant notaire en cette ville, en date du 1er juin 1854.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

18 mai—18,25—juin 1,8,15,19.

L'Etat de la Louisiane vs. Thos. McDermott; le même vs. le même; le même vs. le même; le même vs. le même; le même vs. le même.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 242, 2075, 2127, 899.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro deux cent soixante dix, borné par les rues Melpomène, Triton Walk, Dryades et Calliope, désignée comme le lot numéro trente-et-un, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Rampart sur cent vingt-huit de profondeur.

2° Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt-seize, borné par les rues Troisième, Laurel, Annonciation et Quatrième, et désignée comme le lot numéro vingt-trois, formant le coin des rues Laurel et Troisième, et mesurant vingt-six pieds de face à la rue Troisième sur cent-deux pieds de profondeur et de façade à la rue Laurel.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

8juin—8,15,22,29 juillet6,10

Etat de la Louisiane vs Robt. Faunacht.

Le même vs R. Faunacht.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 571 et 5637.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1876-1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent soixante deux, borné par les rues Johnson, Galvez, Chemin du Bayou et Quartier et désignée comme le lot numéro quatre, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Chemin du Bayou sur une profondeur de cent trente pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

1juin—1,7,15,22,29 juillet 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Etat de la Louisiane vs. veuve Jane Gilmore.

Le même vs le même et le même vs Veuve David Gilmore.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 1695 et 2498,1366—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI 10 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre cent quatre, borné par les rues Gasquet, Robertson, Canal et Claiborne et désignée comme lots numéros vingt et vingt-un mesurant chacun vingt-cinq pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de cent six pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juin—8, 15, 22, 29—juillet 6, 10.

Etat de la Louisiane vs Bernard Carroll.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT paroisse d'Orléans, No 2357.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans le procès ci-dessus, pour acquitter les taxes d'Etat de l'année 1877, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, dans le deuxième district de cette ville, le SAMEDI, 19 juin 1880 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet No 120 cent vingt, borné par les rues Poyfarre, Annonciation, Constance et Calliope, désigné comme le terrain trente, mesurant vingt-six pieds de face rue Poeyfarre, sur cent trente-deux de profondeur.

Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlet numéro cent-vingt-un (121), borné par les rues Poeyfarre, Annonciation, Constance et Delord, désigné comme le terrain numéro Trente, mesurant vingt six pieds de face rue Poeyfarre, sur cent-vingt cinq de profondeur.

No 2357, 3me Cour de District—Taxes d'Etat de 1877.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 mai—25—juin 1, 7, 15, 19.

L'Etat de la Louisiane vs. Mme A. E. Hanck.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 622.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et de 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent vingt-six, borné par la Promenade Carondelet, St-Pierre, Dorgenois et Rocheblave, désigné comme suit: le lot numéro un mesurant seize pieds de face à la Promenade Carondelet sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, le lot numéro deux mesurant soixante-quatorze pieds de face à la Promenade Carondelet et sur cent soixante-cinq pieds de profondeur, le lot numéro quinze mesurant trente-sept pieds de face rue St-Pierre sur cent soixante-cinq pieds de profondeur, le lot se se mesurant trente-huit pieds de face rue St-Pierre sur cent soixante pieds de profondeur, le lot numéro dix-sept formant le coin des rues St-Pierre et Rocheblave, mesurant vingt-et-un pieds de face rue St Pierre sur quatre-vingt-dix de profondeur et de face rue Rocheblave, le lot numéro dix-huit mesurant cent quatre-vingt seize pieds de face rue St-Pierre, sur vingt-et-un de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

1er juin—1,7,15,22,29 juillet 3

Etat de la Louisiane vs. Jno. Gluck.

Le même vs. le même.

Le même vs. le même.

Le même vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 43, 44, 812, 3001.—En vertu de quatre writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent vingt, borné par les rues Rousseau, St-Thomas, Troisième et Quatrième, et désignée comme lots numéros un et deux, mesurant cinquante quatre pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de cent dix huit pieds face à la rue Quatrième et formant le coin des rues Rousseau et Quatrième.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent soixante et onze, borné par les rues St Denis, Philip, Dryades et Première, et désignée comme le lot numéro six, mesurant soixante-cinq pieds trois pouces de face à la rue Philip sur une profondeur de quatre-vingt dix pieds de face à la rue St Denis et formant le coin des rues St Denis et Philip.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1juin—1,7 15,22,29—juil—3

Etat de la Louisiane vs. John Keller.

Le même vs. le même.

Le même vs. J. Keller.

Le même vs. Jos. Keller.

Le même vs. le même.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 778, 2960 — En vertu de cinq writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1873, 1874, 1876, et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre-vingt-un, borné par les rues Washington Annonciation, Sixième et Chippewa, et désignée comme lots B et C, mesurant soixante-cinq pieds trois pouces de face à la rue Washington, sur une profondeur de cent neuf pieds et trois lignes.

2° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet numéro soixante-dix-sept, borné par les rues Seconde, Première, Chippewa et Annonciation et désigné comme les lots numéros dix à douze, mesurant quatre-vingt-seize pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de cent vingt-six pieds.

3° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette, dans l'îlet numéro six cent vingt-un, borné par les rues Dupré, Calliope, Euphrosine et Gayoso, mesurant deux cent soixante-huit pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de trois cent douze pieds.

4° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro cent quinze, bornée par les rues Constance, Annonciation, Terpsichore et Melpomène et désignée comme lot numéro vingt-trois, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Constance, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREATX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

1er juin—1,7,15,22,29—juil 3

Etat de la Louisiane vs. J. M. Hoyle.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,652 —En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, pour Taxes d'Etat de 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une certaine moitié d'îlet de terre, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro huit cent treize, borné par les rues Ulloa, D'Hemécourt, Murat et Olympia.

2° Un certain tiers d'îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro huit cent trente, borné par les rues Banks, Baudin, St-Patrick et Bernadotte.

3° Un certain tiers d'îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro huit cent vingt-neuf borné par les rues Nouveau Canal, Baudin, St-Patrick et Bernadotte.

4° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville dans l'îlet numéro huit cent trente huit, borné par les rues Nouveau Canal, Baudin, St-Patrick et Bernadotte; la dite portion est une moitié de triangle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

1 juin—1,7,15,22,29—juillet 3.

Mme Barbara Schwering vs Mme Apolonia Michell.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans, No. 10728. — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 3 juillet 1880, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et avantages qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Victoire, Enghein et Moreau, désigné par le numéro six sur un plan dressé par A. Persac, architecte, le 21 avril 1869 et annexé à un acte à l'étude de Amédée Ducatel, notaire, le 10 mai 1869 et mesurant au pied américain trente-trois pieds sept lignes de face à la rue Victoire sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, acquis par le dit défendeur par l'achat qu'il en a fait de Hilar Ohmnacht; conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohn, notaire, le 7 juin 1873.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

1er juin—1, 8, 15, 22, 29, juil 3.

QUARANTAINE.

Proclamation du Gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE, Département Exécutif.

ATTENDU que d'après la SECTION 3040 des Statuts révisés de l'Etat de la Louisiane, approuvés le 14 mars 1870, à l'effet de pourvoir par le Gouverneur de lancer une proclamation, sur l'avis du Bureau de Santé, contre toute place dans laquelle on a des raisons de croire qu'il existe des maladies pestilentielles, contagieuses ou infectieuses, déclarant une Quarantaine et le nombre de jours contre tout navire, passagers, officiers et équipage, venant de cette place ou ces places.

Maintenant et d'après l'avis et les statuts ci-dessus et sur la recommandation du Bureau de Santé, moi, LOUIS A. WILTZ, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé à propos de lancer une proclamation déclarant que tous les navires, arrivant le et après le 10me jour de mai 1880, des ports ci-dessous, considérés comme infectés par la fièvre jaune, savoir: la Havane, Vera Cruz et Rio de Janeiro, et les officiers, équipages, passagers et cargaisons, arrivant des ports ci-dessus désignés ou ayant touché ou s'étant arrêtés à l'un ou l'autre, seront sujets à la détention ou quarantaine que le Bureau de Santé jugera à propos de désigner.

De plus il est ordonné que les officiers à la Station de la Quarantaine mettent rigoureusement en vigueur l'exécution de cette proclamation et que toute violation des lois de l'Etat sur ce sujet soit sévèrement punie.

En foi de quoi j'ai signé la dite proclamation et apposé le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le quatrième jour de mai de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt, et la cent quatrième de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique.

LOUIS A. WILTZ.

Par le Gouverneur:

WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.

5 mai—au 15—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Succession de A. E. Bienvenu.

VENTE SANS RÉSERVE.

Belles Propriétés améliorées à la BAIE ST. LOUIS.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. Placide J. Spear, encanteur.—Bureau 46 rue Royale—il sera vendu SAMEDI, le 19 juin 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—SANS RÉSERVE.

1° Une portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans les limites de Shieldsboro, comté de Hancock, Etat du Mississippi, bornée au côté nord-ouest, par un chemin public maintenant ouvert au sud-ouest par les terres réclamées par Virginie Géra d et au sud-est par la Baie St. Louis, mesurant 40 pieds de face à la dite Baie St. Louis, sur une profondeur de 1000 pieds plus ou moins.

Les améliorations consistent en une maison élevée d'environ 8 pieds du sol, ayant galerie devant et derrière, avec 5 chambres, hall au milieu, salle à manger, une chambre fixée dans les mansardes, cuisine avec toute chambres, écurie, avec remise, une autre bâtisse ayant deux chambres finies, citerne, latrines, avec le privilège d'une allée, touchant à la propriété, assez vaste pour permettre la circulation de voitures, verger avec environ 74 arbres fruitiers tels que: orangers, pêchers, vignes, parterre sur la façade, wharf et cabane à bain, le tout en bon état. La propriété touche à la pension de Mme Stockton et à un très joli kiosque devant.

2° Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans Hancock County, Mississippi, côté Ouest de la Baie St-Louis, ville de Shieldsboro, bornée à l'est par le rivage de la Baie St-Louis, au sud par les terres réclamées par Charles Johnson et à l'ouest par les terres autrefois à Charles Caval et maintenant appartenant à Bigot, mesurant 1/2 arpent de face à la Baie St Louis sur une profondeur d'environ 40 arpents. Les améliorations consistent en une maison ayant galerie devant, 2 grandes et 4 petites chambres, salle à manger, près de 24 pieds de long sur 15 pieds de large, cuisine attenant à la maison principale, ayant cave, 1 chambre et cuisine, 2 petites dépendances, une ayant 3 et l'autre 2 chambres avec galerie devant, écurie et remise, le tout en bon état, verger avec arbres fruitiers, tels que orangers, vignes, pêchers, figuiers, parterre sur la devanture, puits, et citerne, cabane à bain avec wharf, etc., et kiosque devant la maison.

Termes et conditions—Moitié comptant, la balance à un crédit de un an pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du dit billet ou en partie, l'assurance des bâtisses et le transfert des polices d'assurances au porteur du dit billet, le remboursement de la prime d'assurance pour le terme non expiré, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera en outre du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en l'an 1880, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Paul E. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 juin—à la vente

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison à l'encan.

Ameublement de salon et de salle à manger. Piano, miroirs, tapis, stores, meubles de cuisine, &c.

Succession de Sarah A. Hines veuve en première noce de John N. Harrison, et épouse décédée de William Hines.

No 41,976—Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur — Bureau, No 17 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 juin 1880, à 11 heures du matin sur les lieux au coin des rues St-Charles et Première en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 8 juin 1880, il sera positivement vendu à l'encan:

Tous les meubles de maison, le mobilier etc., appartenant à la dite succession, comprenant en partie, ameublements de salon, salle à manger et chambre à coucher, piano, miroirs, tapis, stores, candélabres, meubles de cuisine etc, le tout d'après un inventaire enregistré en cette cour.

Conditions—Comptant, avant livraison.

11 juin—11, 15, 19, 22, 23.

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée à cause du mauvais temps.

VACHERIE.

Vente pour cause de maladie.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI 17 juin 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Clarke l'îlet après l'avenue Hagan, entre les rues Douane et Bienville, près de la machine à dessèchement, la vacherie de M. Ramy Merles alias Gally, qui se retire de ce genre d'affaire par suite de maladie:

12 jolies vaches laitières, la plupart fraîches en lait avec veaux, les autres au moment de mettre bas.

2 bons chevaux.

1 charette à lait et harnais.

2 beaux cochons, 40 volailles, 25 oies.

Conditions—Au-dessous de $150 comptant et au-dessus de cette somme de $150. Six mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.

13juin—

Succession de Jean Pierre Gabaugt—No 41,115.

PAR S GUINAULT, Encanteur—Bureau Passage de la Bourse et Bienville—MERCREDI 16 juin 1880, il sera vendu à 11 heures du matin, rue des Grands-Hommes, entre les rues Charbonnet et Adams, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 juin 1880.

1 wagon et harnais 1 charrette et harnais, 2 mules, 1 gardemanger et 1 charrue.

Conditions—Comptant. 5 juin—10, 16

PAR A. SELLE.

Excellente résidence à Mandeville, Paroisse St-Tammany.

PAR ARMAND SELLE, encanteur. Bureau No 50 rue Royale.—SAMEDI, 19 juin 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre situé dans la ville de Mandeville, paroisse St Tammany, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Lafayette, Jefferson et Wilkinson, mesurant 186 pieds 8 lignes face aux rues Claiborne et Jefferson, par 475 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en bois couverte en bardeaux, contenant deux grandes chambres, vaste corridor, deux grandes cabinets, cuisine, écurie, citerne, etc., etc.; 19 pacaniers, le moitié en rapport 2000 orangers de deux à cinq ans, pruniers, figuiers, etc., etc. Le tout formant une résidence des plus complètes et des plus agréables.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur.

13juin—

PAR ALBERT PAUL.

ENCAN! ENCAN! ENCAN!

PAR ALBERT PAUL,

Au Bureau de Prêts sur Gages,

Rue Baronne No 17, à 11 h. du matin.

Tous les gages, sans distinction, pour lesquels l'intérêt n'a pas été payé jusqu'au 1er décembre 1879, seront mis à l'encan et en vente partielle à partir de SAMEDI, 12 juin 1880.

Les personnes intéressées feraient bien de payer l'intérêt arriéré.

Tous les articles seront vendus sous pleine garantie.

11 juin—4f. OTTO SCHWANER.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé	$500,000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes, non acquises, et encompte et intérêt		$958,272 86
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 71	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	49,568 90	$348,360 69
Profits nets		39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comprenant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 59 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président,

H. Carrière, Secrétaire.

Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jules S. Brousel,
J. L. Harris,	R. S. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	R. W. Taylor,
Scott McGehee,	E. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
B. Simon,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Simms,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Henry Clapp,
R. S. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Saml L. Boyd.

23 janv—1an.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 13 juin 1880.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN

Calabresi Giuseppi,	Lutagio Lia,
Cantero José,	Lucrando Giuseppe,
Cosenzo Luigi,	Moreno Matteo,
D'Anna Giuseppe,	Pisano Giovanni,
De Gonzalo José,	Travellini Jules,
Di Martini Giovanni,	Triquelo Giovanni,
Gaberoche John,	Sin Giovanni.
Gonzalez de Lebagu José,	

L'Abeille

Bureau

NOUV

MAR

COMPAGNIE ... TRA[NSATLANTIQUE]

Les magnifiques ... pour le continent ... Montréal ... du Nord, ...

FRANCE, ... CANADA, ... LABRADOR, ...

Prix de ...

Première cabine ... Cabines à l'arr...

Entrepont, ...

SERVICE ...

Les steamers ... pour Bord... FERDINAND ... VILLE DE M... CALDERA .... Connaissement...

Première cabin...

Lloyd de ...

STEAMERS ... LA NOUVE... LE HAVRE ...

LES steamers ... ONE DU ... régulier le premie...

Ces steamers ... et à la Havane ... Havane et à Bou...

De Brême, ... Chambre ... $150 ... De la Nouvelle-O... Chambre ... $150 ... Pour les enfants ... prix.

Pour les enfants ... N. B. Nos agen... ... à Range, à ... des passager...

De Brême à Galve... De ... à India...

La compagnie ... des steamer... et les prix du ... Les consignés ... Brême, Southamp... Orléans.

Pour plus de d... En ...

12 mai—

AMERIQ...

STEAMER...

La rivière ... Portait ...

Pour Boston ... Truxillo, Ruatan ... Belize, partira ... JEUDI ... Pour le ... Jours, de son ...

Pour fret et pa... supérieure, ...

... et 25 rue Pro... R. B. Le WA... ... avec la ligne ... Même ligne

Pour New ...

... Nouve...

ETTE L... ... des ste...

... Mercredi 16 ... L'assurance ... cette ligne ...

Passage ... ... cette ligne prend ... HAVRE ...

Pour fret ou ...

For New ... Crom...

This line is composed ... NEW ORLEA... HUDSON ... Steamship ...

Will leave her wharf ... Wednesday, ... Insurance on ...

Cabin Pa... Steerage ...

Freight for L... HAVRE taken by ... of Lading given for ... For freight or pass...

PI...

Ma...

WI...

Ci...

LE CLICHÉ ... MARQUE D...

PIKE'S MAG...

réparé par MM. W... ... de S. N. P... sont les seuls propr... Toutes les PERS... ... ces liqueurs ...

FEUI[LLETON]

CITÉ ...

HENRY ...

La malheureuse ... d'elle sans voir, ... courant à travers ... au dehors, sans ... au moment où ... d'un coup de pi... menaçant d'écra... sauf voir André, ... avait suivi Mari...

—Madame, di... mère, vous avez ... le vôtre par une ... vant Dieu et de... êtes responsable...

Il traversa l'a... tit. Mme Simon ... pour la première ... le luxe d'une vé...

Quelques ouv... tour d'elle — d... blessées par le... Simon s'était ... dans un coin ... laissant l'ouvra...

Maria courait ... Montmartre, qu... perdit de vue ... tenta. Elle e... rapidement qu... taient, mais el... la jeune fille av... yée en présence ...